

Mercredi 22 septembre 2021

Inclusion scolaire : des discours et des faits

Si l'inclusion scolaire des enfants handicapés alimente largement les déclarations du Gouvernement et de [Sophie Cluzel, secrétaire d'État aux personnes handicapées](#), la réalité telle que la vivent parents et enfants en cette période de rentrée est quelque peu éloignée du satisfécit que les pouvoirs publics se donnent à eux-mêmes.

Ainsi, dans le département du **Gard**, **30 enfants aveugles ou amblyopes n'ont plus d'enseignants spécialisés** depuis la rentrée les privant d'un soutien pédagogique indispensable pour un parcours scolaire de qualité. Dans la région **Grand-Est** également **des problèmes de mise à disposition de matériel adapté** se posent, privant certains enfants déficients visuels des outils indispensables au bon suivi de leurs cours.

Pour [Anne Renoud](#), Présidente de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France et pour [Thierry Jammes](#), vice-président de la Fédération et Président de [FAF-LR](#), association membre qui assure l'accompagnement des enfants dans le Gard, cette situation est intolérable : « *Au-delà des discours, la réalité de terrain révèle chaque jour les graves insuffisances dont sont victimes les enfants aveugles. Or, pour qu'un enfant privé de vue réussisse, il est essentiel qu'une qualité d'accompagnement soit mise en place, laquelle passe par le concours d'enseignants spécialisés capables de soutenir l'enseignement dispensé par le titulaire de la classe et par la mobilisation de professionnels du médico-social indispensables pour donner à l'enfant privé de vue les outils et la maîtrise des techniques qu'implique son handicap. Or, faute de moyens, faute de volonté et d'anticipation, tous ces moyens sont loin de figurer partout. Le Gard est aujourd'hui un exemple criant et inacceptable. Et ce qui est plus inacceptable encore, c'est la lenteur mise par l'administration pour se saisir de cette urgence* ». On ne vous parle pas des **documents scolaires en braille que devrait recevoir chaque enfant** du Gard concerné et qui coûte 40 000 € alors que l'association FAF LR ne perçoit de l'Education Nationale que 10 000 €.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rappelle que le handicap visuel implique la mise en œuvre d'une pédagogie adaptée et la mobilisation de matériels spécifiques particulièrement coûteux. **Un poste de travail complet a un coût proche de 15 000 €.**

Aujourd'hui, dans de trop nombreux départements, les moyens mis en œuvre sont notoirement insuffisants organisant de fait l'exclusion des jeunes déficients visuels. Voilà pourquoi la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France se mobilise en cette période de rentrée pour que l'inclusion scolaire ne soit pas qu'une déclaration de principe mais une réalité.

Contact presse

Ana PEREIRA,
Responsable de Communication
Téléphone : 01 44 42 91 96 – 06 10 58 61 62
Email : a.pereira@aveuglesdefrance.org

Kelly BERRIAT,
Chargée de communication
Téléphone : 01 44 42 91 90
Email : k.berriat@aveuglesdefrance.org